Modèle Lundy

Ce modèle propose une approche pour conceptualiser l'article 12 de la Convention internationale sur les droits de l'enfant. Il met l'accent sur quatre éléments distincts, mais interreliés. Ces quatre éléments suivent un ordre chronologique logique.

Espace
Les enfants et les jeunes doivent disposer d'occasions sécuritaires et inclusives pour exprimer leurs opinions.

Voix
Les enfants et les jeunes doivent être accompagnés pour exprimer leurs opinions.

Audience
Les opinions des enfants et des jeunes doivent être écoutées.

Influence
Ces opinions doivent être prises en compte dans les décisions et les actions, lorsque cela est approprié.

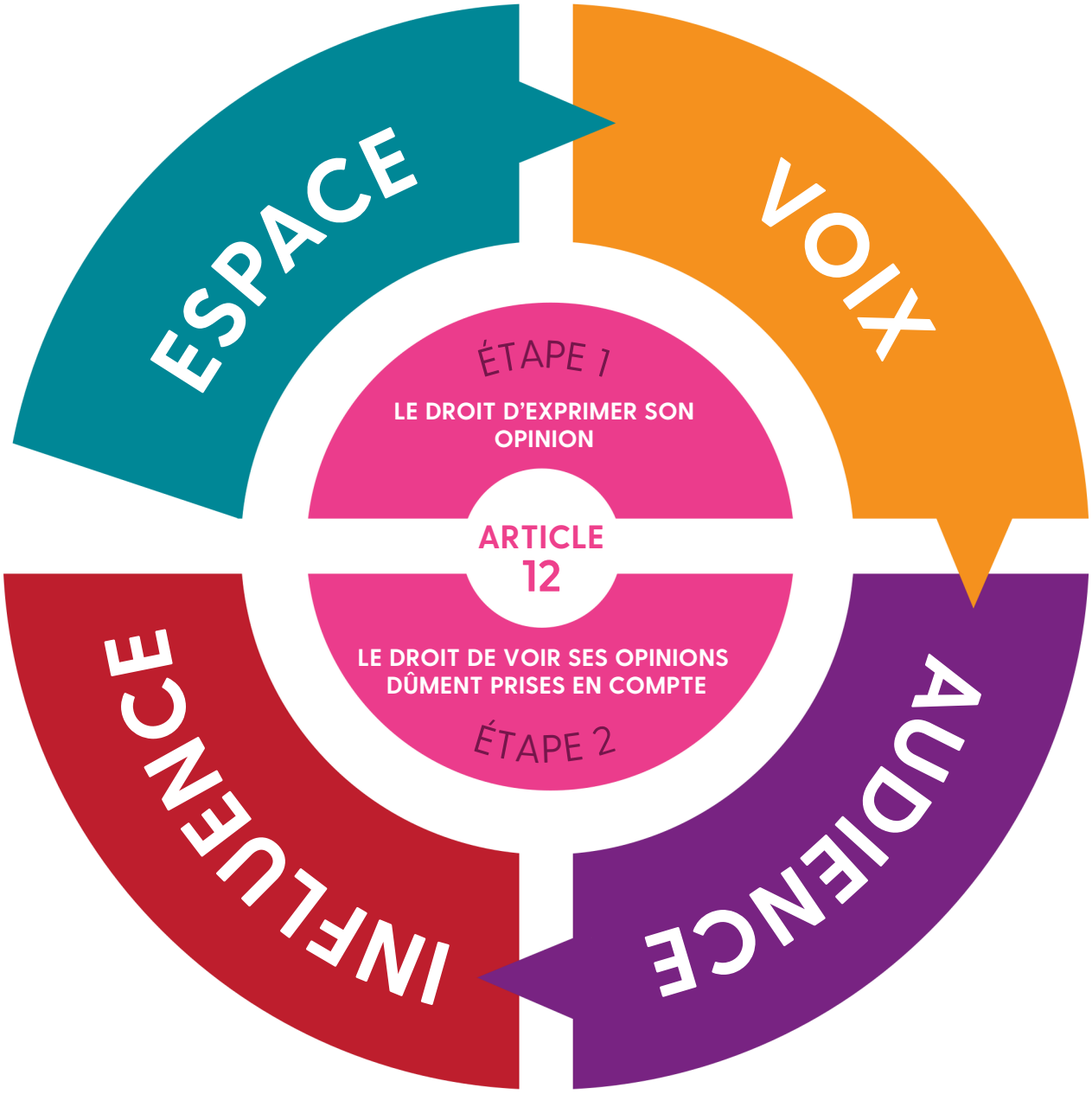

Outil original: National Framework for Children and Young People's Participation in Decision-making | **Traduction:** Institut universitaire Jeunes en difficulté